

Paris, le 11 octobre 2006

Résumé

Colloque au Sénat du lundi 09 octobre 2006 Société en mutation, santé mentale en crise

Accueil

Alain MILON, Sénateur du Vaucluse, indique que presque un Français sur quatre souffre aujourd'hui de troubles mentaux. De fait, les maladies mentales handicapent bon nombre d'individus dans leur vie quotidienne et mettent en danger leur insertion dans la société.

L'image du malade mental reste très archaïque ; il est ainsi considéré comme une personne imprévisible, parfois dangereuse, qui nécessite un placement en établissement psychiatrique. Déjà, en son temps, Montaigne pouvait dire « *On construit des maisons de fous pour faire croire à ceux qui n'y sont pas enfermés qu'ils ont encore la raison* ».

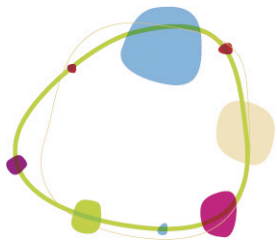
Selon l'OMS, dans les 20 ans à venir, le pourcentage de Français touchés par une pathologie mentale va passer de 10 à 20 % de la population totale. Alain MILON est conscient du rôle et du travail des cliniques psychiatriques privées et se déclare prêt à faire remonter leurs points de vue.

Introduction

Jacques GAYRAL, Président de l'UNCPSY, observe que la diversité de l'assistance témoigne d'un grand intérêt pour le devenir de la psychiatrie. Il évoque cependant trois sujets d'inquiétude :

- les défis médicaux à venir ;
- le regard que la société et les médias portent sur les maladies mentales ;
- le déficit de sensibilité politique face à tous ces défis.

Les cliniques psychiatriques de France veulent réagir vite, en étroite collaboration avec le ministère de la Santé. Elles sont déterminées à jouer un rôle majeur dans la définition et l'orientation des réformes à mener afin de préserver une offre de soins cohérente, efficace et diversifiée.



La psychiatrie : un miroir de notre société

Table ronde 1

Ont participé à la table ronde :

Docteur Pierre DECOURT, psychiatre à la Clinique Stella (Hérault), Membre de la Société Psychanalytique de Paris, Chargé de cours à l'Université René Descartes (Paris V)

Docteur Louis MASQUIN, Psychiatre, Président de la Clinique Belle Rive (Gard)

Docteur Olivier LEHEMBRE, Psychiatre, Membre de la Société Psychanalytique de Paris et Vice-Président de la Fédération Française de Psychiatrie

Docteur Philippe JEAMMET, Psychiatre, Chef de service à l'Institut Mutualiste Montsouris-Jourdan (Paris), Membre de la Société Psychanalytique de Paris et Professeur à l'Université Paris VI.

La table ronde a été animée par Jean-Luc MOUTON, journaliste, directeur de Réforme.

Les maladies mentales aujourd'hui en France

Louis MASQUIN précise qu'à l'instar de la société, la psychiatrie a connu de profondes évolutions ces dernières décennies : la transformation radicale du devenir des patients et l'apparition de nouveaux diagnostics avec, en particulier, une attention portée sur les troubles bipolaires.

Deuxième cause d'invalidité après les maladies cardio-vasculaires, la dépression est la pathologie mentale la plus connue chez les Français. Tous les âges sont concernés. Le suicide demeure une conséquence dramatique de la dépression : on en déplore ainsi entre 11 000 et 12 000 par an. On relève également une augmentation des troubles de la personnalité de type *borderline*.

Enfin, la place du malade a changé. Autrefois très passif et sommé de suivre ce qui lui était dit, il est devenu aujourd'hui un partenaire et, si possible, l'acteur de son traitement.

Les troubles des adolescents, révélateurs de notre société

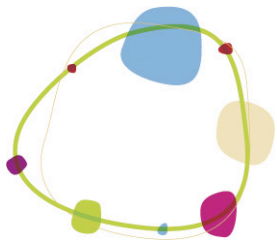
Philippe JEAMMET observe que l'adolescent est particulièrement intéressant car il est le miroir d'un héritage génétique, mais également social. Les troubles dépressifs et les violences gratuites sont en effet révélateurs des maux de la société. Une société qui refuse les limites et rejette les normes engendre nécessairement des êtres n'ayant plus de repères et pouvant devenir violents, envers les autres et envers eux-mêmes.

L'enfant et l'adolescent ont besoin de l'adulte, ne serait-ce que pour s'y opposer. La psychiatrie est située à un carrefour entre le biologique et le social, ce qui la rend distincte des autres disciplines de la médecine.

Soigner la maladie mentale en toute transparence : un double défi pour le psychiatre

Pierre DECOURT relève que le psychiatre doit faire face aux exigences d'une société ne supportant plus l'aléatoire, qui demande des réponses claires et des résultats quantifiables. Tout l'enjeu consiste bien à transmettre la complexité de ce qui spécifie la pathologie mentale sans tomber dans un réductionnisme démagogique et trompeur.

A l'heure de la transparence illusoire, on mesure la difficulté et la nécessité de transmettre cette complexité, même si la complémentarité des approches médico-psychologiques est une exigence dont la plupart des responsables ont pris conscience depuis longtemps déjà.



Pierre DECOURT conclut en prônant une relation fondée sur la transmission par le psychiatre de ses doutes, ses convictions, ses certitudes, dans le cadre d'un engagement fondé sur la vérité.

Les évolutions du métier de psychiatre face aux nouvelles expressions des maladies mentales

Olivier LEHEMBRE indique que les pathologies sont aussi fonction du dispositif de soin mis en place car les patients expriment leur souffrance psychique en fonction des lieux et des personnes qu'ils rencontrent.

Les psychiatres sont de plus en plus débordés et de moins en moins nombreux. Ce constat est préoccupant. Pourtant, la disponibilité, l'accueil et l'écoute sont essentiels pour la prise en charge des patients. Le cadre matériel et l'environnement importent également.

Il convient de prendre conscience de la complémentarité nécessaire entre le public et le privé, l'hospitalisation et l'ambulatoire, la psychiatrie des adolescents et des adultes.

Débat

Jean-Luc MOUTON fait observer que la psychanalyse est aujourd'hui fortement remise en cause.

Olivier LEHEMBRE observe que les querelles actuelles causent du tort à la psychiatrie.

Pierre DECOURT souligne la nécessité pour les analystes de s'interroger sur cette remise en cause.

Philippe JEAMMET indique que l'enfant attend de l'adulte qu'il lui fixe des limites, des barrières et non qu'il se contente de lui dire benoîtement : « *Tu as la solution en toi* ». Par ailleurs, il convient également de rappeler le poids du biologique.

Jean-Luc MOUTON demande si les diagnostics et les réponses formulés actuellement sont fondamentalement différents de ceux que l'on émettait il y a cinquante ans.

Louis MASQUIN relève que les différents professionnels de santé communiquent beaucoup plus. En outre, on s'intéresse davantage aujourd'hui aux personnes qu'aux délires. Il remarque par ailleurs que tout traitement est une démarche de longue haleine. Il est illusoire de penser que quelqu'un puisse émerger de la dépression en quelques semaines seulement.

Philippe JEAMMET évoque le poids du symptôme. Il rappelle également que tout ce qui est de l'ordre de la maladie – et plus particulièrement de la maladie mentale – appauvrit.

Jean-Luc MOUTON demande si la société n'est pas de plus en plus anxiogène.

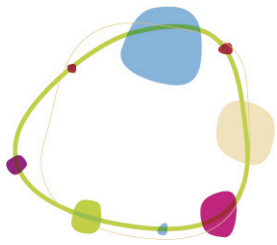
Philippe JEAMMET lui répond que cette angoisse se manifeste notamment chez les adolescents. Il importe de montrer aux jeunes que l'Homme se construit par sa volonté.

Jean-Luc MOUTON demande s'il est possible de mettre en œuvre des actions de prévention dans le domaine de la psychiatrie.

Philippe JEAMMET précise que la prévention est avant tout un état d'esprit, où l'on montre que la vie peut être formidable et très intéressante. Ensuite, il convient de rappeler un principe essentiel : on ne laisse pas un enfant s'enfermer dans des comportements où il ne se nourrit pas ; on ne le laisse pas se marginaliser.

Pierre DECOURT fait part de la nécessaire transmission du discours de la complexité. Bien souvent, le travail du psychiatre consiste à valoriser les aspects les plus positifs et structurants de la personne.

Louis MASQUIN souligne que le suicide est la première cause de mortalité chez les 25-34 ans et la deuxième chez les 15-24 ans.



Changer notre regard sur les maladies mentales

Table ronde 2

Ont participé à la table ronde :

Brigitte-Fanny COHEN, Journaliste à France2, chronique santé de Télématin et Présidente de l'Association des journalistes médicaux de la presse grand public (AJMED)

Patrick COUPECHOUX, Journaliste

Docteur Richard RECHTMAN, Anthropologue au CESAMES, Chef d'établissement de l'Institut Marcel Rivière et Rédacteur en chef de l'Evolution Psychiatrique

Docteur Alain NICOLET, Psychiatre de la Clinique Pen An Dalar, Générale de santé

La table ronde a été animée par Jean-Luc MOUTON, journaliste, directeur de Réforme.

L'image de la psychiatrie dans les médias

Brigitte-Fanny COHEN explique que l'image de la psychiatrie dans les médias est plurielle, voire brouillée. La psychiatrie y est représentée dans un vaste concept englobant différents visages de la santé mentale : les troubles du comportement, les maladies et les faits divers.

Par la diversité des sujets abordés, la psychiatrie a trouvé une place conséquente dans les médias.

Aujourd'hui, les médias privilégient davantage une santé mentale plus « ordinaire ». Les patients y racontent leur dépression, leurs troubles bipolaires ou leur boulimie. Ils témoignent de la maladie mentale comme ils parlent du psoriasis ou du cancer. Un tabou est donc tombé.

Enfin, la présence, voire l'omniprésence des psychiatres dans médias contribue peut-être à banaliser la maladie mentale.

Quels enjeux pour la psychiatrie d'aujourd'hui ? Quel avenir pour la psychiatrie ?

Richard RECHTMAN indique que jamais les psychiatres n'ont été à ce point sollicités sur la scène sociale et jamais la psychiatrie n'a connu une telle visibilité publique, mais jamais le sort des malades mentaux n'a semblé plus incertain.

Du point de vue de la société, la santé mentale est un enjeu majeur de gouvernance. Le devenir des nouvelles formes d'une souffrance psychique touchant préférentiellement les sujets réputés « normaux » semble ainsi cristalliser les espérances d'une santé mentale positive. Cependant, certains restent exclus de ce nouveau langage, comme les chômeurs ou les malades mentaux.

La psychiatrie a longtemps servi cette conception en gérant la maladie mentale, la déviance, la folie.

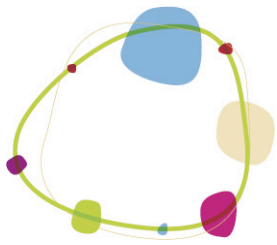
Ainsi, on a traité le problème de la maladie mentale comme celui de la misère. En tant que clinicien et citoyen, Richard RECHTMAN estime que l'action principale consiste à restaurer une cruciale part de subjectivité.

Un regard sur la folie

Patrick COUPECHOUX indique en préambule que la question du regard porté sur la folie ne dépend pas uniquement des médias, mais surtout de la société. A partir du Front populaire et de l'après deuxième guerre mondiale, un fort mouvement de désaliénisme a vu le jour.

Il semble que la tendance actuelle consiste à revenir à l'enfermement, à une maîtrise de la folie. Cela n'est pas étranger au fonctionnement social actuel marqué par l'individualisme et la compétition.

Obsédée de sécurité, la société entend aujourd'hui maîtriser la folie et réanime la peur du fou.



Les fous figurent au bout de la longue chaîne des exclus. On les retrouve notamment en prison ; laquelle prend la place du « grand renfermement » du XVII^{ème} siècle décrit par Foucault dans son *Histoire de la folie à l'âge classique*. La société dans son ensemble doit prendre conscience qu'il y a urgence à regarder de nouveau le fou comme un autre soi-même.

L'enjeu de la réhabilitation des patients en psychiatrie

Alain NICOLET déplore une trop grande stigmatisation de la maladie mentale dont sont victimes les patients. Au-delà de leur propre maladie, ils souffrent en effet de troubles qui touchent à leur estime de soi et à leurs liens sociaux.

Une étude des pays anglo-saxons indique que dans les médias, la violence est le plus souvent associée à la représentation de la maladie mentale. Il convient aujourd'hui d'imaginer des principes de réhabilitation psychosociale qui considèrent qu'au-delà des symptômes, l'évolution des habilités sociales et relationnelles est essentielle. Le regard extérieur que les soignants et la société portent sur les maladies mentales est un des facteurs de la guérison et de l'amélioration de l'état des patients.

Débat

Jean-Luc MOUTON demande à Brigitte-Fanny COHEN s'il est légitime d'exposer l'intimité de personnes en *prime time* et d'en faire un spectacle.

Brigitte-Fanny COHEN considère que les témoignages peuvent permettre des prises de conscience, lorsqu'ils ne sont pas le prétexte voyeuriste de certaines émissions de télé-réalité.

Richard RECHTMAN déplore qu'aujourd'hui, l'artifice le plus extraordinaire pour faire penser l'intolérable est de voir si un sujet va « bien » ou « mal ». Or la seule question porte en réalité sur l'amélioration de l'état du patient.

Jean-Luc MOUTON cite une remarque écrite d'un participant, qui fait observer que les Français font partie des plus grands consommateurs de psychotropes.

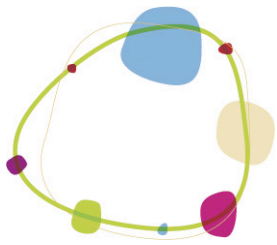
Richard RECHTMAN souligne que les enquêtes ne portent que sur la vente et non sur la consommation effective des médicaments

Alain NICOLET souligne que la place de l'éducation et de l'information dès le plus jeune âge est fondamentale.

Patrick COUPECHOUX évoque les souffrances psychiques liées à une société fondée sur l'individualisme et la compétition.

Brigitte-Fanny COHEN constate que la souffrance psychique peut être liée à l'image de la réussite véhiculée par les médias.

Richard RECHTMAN observe que certains patients souffrent authentiquement, certains moins, tandis que d'autres s'expriment par un langage inaudible. La société doit également veiller à ne pas se morfondre dans la plainte et la souffrance.



Santé mentale : un avenir en forme de défi politique

Table ronde 3

Ont participé à la table ronde :

Denis REYNAUD, Secrétaire Général de l'UNCPSY et Directeur de la Clinique du Mont Duplan

Docteur Gérard MASSE, Psychiatre, Chef de service au Centre hospitalier St Anne et chargé de la Mission nationale d'appui en santé mentale (MNASM)

Marie-Anne MONTCHAMP, Ancien ministre, Député UMP du Val-de-Marne

André VANTOMME, Sénateur PS de l'Oise, Vice-Président du Groupe Socialiste

La table ronde a été animée par Jean-Luc MOUTON, journaliste, directeur de Réforme.

Une volonté politique qui fait défaut

Denis REYNAUD énumère les six défis essentiels relevés par l'UNCPSY :

- convaincre le pouvoir politique de donner une véritable priorité à la psychiatrie ;
- stopper la montée en puissance irraisonnée de la « psychiatisation » de la société ;
- se garder de judiciaireiser la psychiatrie ;
- ne plus penser à la psychiatrie uniquement en termes de coûts, mais également en termes de gains ;
- concevoir la psychiatrie comme une complémentarité entre le public et le privé, entre les différents types de prise en charge ;
- modifier réellement l'image de la psychiatrie dans la population.

La situation de la santé mentale aujourd'hui en France

Gérard MASSE explique que 3 à 4 % de la population française souffre de maladies mentales.

Cependant; d'autres études montrent que la souffrance psychique réelle touche en fait 40 % des Français. Il existe donc un réel besoin de soins en psychiatrie. Il souligne ensuite le poids des usagers qui interpellent les politiques sur la psychiatrie, mais déplore une absence d'évaluation des techniques de soin.

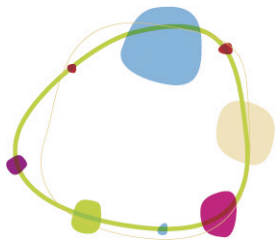
Le Plan de santé mentale a un réel rôle structurant dans certaines régions, le Parlement européen devant pour sa part prendre position sur la santé mentale, notamment sur les points suivants :

- la santé mentale en tant que priorité de santé ;
- la santé mentale des enfants et des adolescents ;
- la santé mentale au travail et le chômage ;
- la santé mentale et le vieillissement de la population.

Le point de vue d'André VANTOMME, sénateur PS de l'Oise, vice-président du Groupe Socialiste

André VANTOMME se déclare persuadé de la complémentarité des actions du public et du privé. S'il constate que de notables progrès ont été réalisés dans le domaine de la psychiatrie, il souligne cependant les faiblesses du dispositif actuel en santé mentale :

- le lien entre le *numerus clausus* et la diminution draconienne du nombre de praticiens ;
- la fermeture des écoles d'infirmières ;



- la suppression des lits psychiatriques ;
- la suppression de la spécificité du diplôme d'infirmier psychiatrique ;
- les problèmes d'attractivité et les disparités régionales en matière de santé ;
- la situation catastrophique des prisons ;
- l'intrusion, sous couvert de lutte contre la délinquance du ministre de l'Intérieur dans le domaine de la santé, qui relève de la compétence du ministère de la Santé.

Le point de vue de Marie-Anne MONTCHAMP, ancien ministre, député UMP du Val-de-Marne

Marie-Anne MONTCHAMP indique qu'en tant que ministre, elle a dû conduire un certain nombre d'arbitrages sur l'inclusion du handicap psychique dans le champ du handicap et sur le développement d'une approche politique spécifique.

Il s'agit de déspecialiser cette thématique et sans doute d'aborder la question du bien-être psychique comme un projet politique pour les Français. Dans ce cadre, il incombe au politique de prendre le risque de définir des priorités pour l'époque actuelle et les dix ans à venir. Au-delà de la contribution du politique, il faut refonder un investissement collectif sur ces sujets.

Débat

Jean-Luc MOUTON demande pourquoi la France n'arrive pas à évaluer réellement les dépenses et les gains de la prise en charge psychiatrique.

Gérard MASSE souligne l'opposition des praticiens hospitaliers à l'évaluation de la médecine.

André VANTOMME constate que la réponse aux différentes interrogations réside dans les moyens alloués par le PLFSS.

Marie-Anne MONTCHAMP estime que les programmes en matière de santé mentale devront nécessairement être évoqués par les candidats à l'élection présidentielle. La société française est aujourd'hui mûre pour considérer que la santé mentale est un sujet de société majeur.

Conclusion

Jacques GAYRAL, Président de l'UNCPSY, remercie les intervenants et les participants de ce colloque, qui a permis de lancer quelques pistes de réflexions et d'accompagner l'UNCPSY dans sa démarche : faire de la psychiatrie et de la santé mentale une cause nationale, comme le cancer et le handicap, maladies reconnues de tous. L'UNCPSY va continuer à porter le combat pour la juste reconnaissance de la psychiatrie, des soignants et des malades auprès du gouvernement et des présidentiables.